



le XV d'attac

Le bulletin d'information mensuel
d'ATTAC Paris 15^{ème}
n°59 mai 2006

Assemblée Générale d'ATTAC Paris 15^e

La prochaine AG d'ATTAC Paris 15^e aura lieu mardi 6 juin 2006. A l'ordre du jour:

1^{ère} résolution: approbation du rapport annuel d'activité.

2^{ème} résolution: approbation des comptes annuels.

3^{ème} résolution: élection du groupe de Coordination pour un mandat d'un an,

4^{ème} résolution: élection du Bureau (coprésident-e, co-secrétaires, co-trésorier-e) pour un mandat d'un an, parmi les membres de la Coordination venant d'être élus.

La durée du mandat des membres du Groupe de coordination et du bureau est d'un an, à compter du jour de leur élection par l'Assemblée générale. Ils sont rééligibles sans limitation.

Pour pouvoir voter, les adhérent-e-s devront être à jour de leurs cotisations 2006 à ATTAC National et à ATTAC Paris 15^e. Si vous n'avez pas (ré-)adhéré à ATTAC en 2006 et que vous souhaitez le faire d'ici l'Assemblée Générale, vous trouverez un bulletin d'adhésion accompagnant cette convocation. Si vous pouvez venir à l'AG, il est préférable que vous remettiez **le bulletin rempli et son règlement le jour de l'AG**, ceci pour une raison de délai de mise à jour des listes d'adhérents (nous nous chargerons de leur envoi par la suite).

Si vous souhaitez vous présenter aux élections du groupe de Coordination ou du Bureau, merci d'adresser votre candidature,

- **par courrier** à ATTAC Paris 15^e, Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre 75015 Paris

- **par courrier électronique** à paris15@attac.org

en précisant :

Nom : Prénom : N° d'adhérent:

Adresse :

Tél: Adresse électronique :

Je me présente au groupe de Coordination (ou CA) :

Je me présente, si je suis élu-e au groupe de Coordination, au poste de :

coprésident-e

co-secrétaire

co-trésorier-e

Je souhaite devenir correspondant-e électronique local-e (en alternance)

Je souhaite devenir correspondant-e formation

Assemblée Générale mardi 6 juin à 19h30, 17 rue de l'Avre 75015 PARIS

La réunion se terminera par un débat sur les perspectives de l'association, suivi d'un pot à la fortune du pot.

ATTAC Paris 15 - 17 rue de l'Avre - 75015 Paris (M° La Motte-Picquet - Grenelle)

Site: <http://www.local.attac.org/paris15>

Courriel: paris15@attac.org

Pouvoir

Tout membre a le droit de se faire représenter — à l'exception de l'Assemblée générale constitutive — par un autre membre en remettant à ce dernier un mandat écrit. Nul ne peut détenir plus d'un pouvoir.

Je soussigné-e,, adhérent-e d'ATTAC Paris 15^{ème}, donne pouvoir de voter les résolutions de l'Assemblée Générale d'ATTAC Paris 15^e, du mardi 7 juin 2005,

à, adhérent-e d'ATTAC Paris 15^e.

Date:

Signature :

Les AMAP ?

Mardi 2 mai, lors de la réunion mensuelle d'Attac Paris 15^e, Gilles Frison, d'Attac Paris 14, nous présentera les AMAP.

Qu'est ce qu'une AMAP ?

Les **AMAP** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) correspondent à un groupe de **consommateurs** qui passent un "**contrat de confiance**" avec un **agriculteur** selon les principes suivants :

3 caractéristiques : vente directe, de proximité, contrat équitable

3 engagements des consommateurs :

- pré-financement (**engagement financier** à travers l'achat à l'avance d'une partie de la récolte sur une période donnée) ;
- solidarité dans les aléas naturels (**engagement économique et moral** à travers la solidarité avec l'agriculteur dans les aléas de la production : partage des risques et des bénéfices naturels) ;
- participation à la gestion de l'**AMAP** (**engagement associatif** par leur participation à la vie de la structure : gestion des souscriptions, organisation des distributions de paniers, communication, animation...).

3 engagements de l'agriculteur :

- production de qualité et diversifiée (**engagement technique et économique** de fournir des produits de haute qualité (nutritionnelle, sanitaire, environnementale et sociale) selon les modalités définies avec le groupe de consommateurs) ;
- pédagogie (**engagement associatif** de s'investir dans la vie du groupe : rôle pédagogique, animation, information...);
- transparence technique et économique (**engagement d'assurer une transparence** sur la vie de leur exploitation : situation économique, origine des produits fournis, méthodes de production utilisées).

Le respect de ces engagements réciproques distingue très nettement les **AMAP** des autres formules de " panier bio " ou " panier paysan ". L'objectif des **AMAP** est donc de maintenir, ou développer une agriculture durable, traditionnelle et de proximité. Ces associations correspondent aussi à une envie de citoyens de se réapproprier leur consommation et de créer une économie au service des individus et respectueuse de son environnement.

Contacts :

AMAP des Volontaires 15^e : amap15@no-log.org - 01 43 06 34 73 (répondeur)

AMAP du Moulin des Lapins 14^e: Gilles Frison – gillesfrison@yahoo.fr – 01 45 80 74 86.

Fédération régionale des AMAP : Alliance Paysans-Consom'Acteurs Ile-de-France- www.reseauamapidf.org

Réunion mensuelle attac Paris 15, Mardi 2 mai 19h30, Foyer de Grenelle

ATTAC Paris 15 - 17 rue de l'Avre - 75015 Paris (M° La Motte-Picquet - Grenelle)

Site: <http://www.local.attac.org/paris15>

Courriel: paris15@attac.org